



## Association Les Légrémis - Gluiras

### Conseil d'Administration du 25 Janvier 2020 - 16h Compte rendu de réunion

**Présents : AliPat, Anne-Marie, Bruno, Corrine, Elisabeth, Jean-Louis, Jean-Pierre, Patrice, Paul-Noël, Régine, Thérèse ;**

#### **Ordre du jour : préparation de l'Assemblée Générale**

- Déroulement de l'assemblée Générale,
- Présentation du budget prévisionnel 2020,
- Questions diverses

#### **Déroulement de l'assemblée Générale**

AliPat indique qu'il a préparé un diaporama pour présenter :

- pour 2019 :
  - o les faits marquants
  - o le rapport moral et d'activités : soumis à l'approbation de l'AG
  - o le rapport financier : après débat, soumis au vote de l'AG
- pour 2020 :
  - o le budget prévisionnel : après débat, soumis au vote de l'AG
  - o les projets

Après l'AG : partage de la galette

#### **Budget : bilan 2019 et primitif 2020**

AliPat commente le BP 2020, mis en parallèle des bilans de 2018 et 2019, qui sera présenté à l'AG, avec les données détaillées par Anne-Marie et Babeth

- **Résultats 2019** : le bilan financier est déficitaire de 1915.15€

Ce déficit porte seulement sur l'exercice comptable 2019 de l'association, qui par ailleurs a un solde global positif, compte tenu du solde positif des années précédentes.

Il y a plusieurs explications au déficit 2019 : plus de dépenses exceptionnelles et moins de recettes

- les dépenses en hausse :
  - o repas des bénévoles : 2 repas dans l'année
  - o frais de déplacements des bénévoles mieux pris en charge
  - o forfait copies payé d'avance (le précédent forfait a été payé en 2018)

- les recettes en baisse :
  - o participation moindre à la ronde des fours malgré le 10<sup>ème</sup> anniversaire : faible fréquentation (200 personnes) en raison de la pluie, alors que la prévision était de 600 participants,

- **Précisions sur les différents chapitres budgétaires**

- **achats :**

- o **alimentation :**

- toutes les bières achetées en 2019 n'ont pas été vendues, le reste constitue un stock qui n'est pas valorisé en recettes,
- Les casse-croûte d'après débroussaillages sont intégrés aux achats alimentaires pour les manifestations dont un (très onéreux) chez Krikor ; à l'avenir, il faudra faire 2 comptes distincts : festivités et casse-croûte et être moins gourmands ...

- o **stocks** ne sont pas pris en compte, alors qu'ils ont été comptabilisés en achat (bières, farine, idem pour les brassards ...)

- **Services extérieurs**

- o **prestations** : intervention des animateurs pour les manifestations (arche des métiers, gemmothérapie, chronométrage du trail, location du quad) ; Paul Noël précise qu'elle risque de passer à 150€ la journée en 2020.

- o **entretien et réparation du matériel** : l'entretien annuel du matériel des Légrémiss et du matériel personnel des bénévoles, a été décidé en 2018. En 2019, ce poste a beaucoup baissé car les bénévoles qui utilisent leur matériel personnel préfèrent l'entretenir eux-mêmes. L'entretien 2020 du matériel Légrémiss est prévu le mercredi 29 janvier. Plutôt que de payer l'entretien du matériel, Jean-Pierre propose l'achat d'accessoires.

*=>Le CA décide à l'unanimité d'octroyer un bon d'achat de 30€ aux bénévoles utilisant leur matériel.*

L'entretien 2020 du matériel (au moins celui des Légrémiss) reste fixé au mercredi 29 janvier ; rdv 9h sur la place de Gluiras pour remise du matériel.

- **Frais de gestion :**

- o **Publicité communication** : forfait copies (abonnement) pris chez CopyCreation à St Sauveur de Montagut pour une année et copies en mairie, en particulier couleurs, plus chers qu'à St Sauveur. Plus de 200€ facturés ! à limiter à l'avenir et privilégier les copies sur le forfait de Copy Création.

- o **Repas bénévoles** : 2 repas dans l'année (après l'AG en janvier et en juin en plein air).

- o **Frais de déplacement** : prise en charge des frais de déplacements des bénévoles, ainsi que l'hébergement des boulangers au Sully (nuit et petit déjeuner) pour les 2 couples.

Régine précise qu'elle déduit de ses impôts ses frais de déplacements liés à l'association ; ces déductions devraient apparaître hors comptabilité comme un don à l'association, au même titre que les heures de bénévolat valorisées pour certaines demandes de subventions (CD 07).

- o **Sécurité** : en hausse, nécessité d'avoir 2 véhicules de secours sur le trail.

- **Frais et produits financiers :**
  - o **virement interne :** les 2000€ pris sur le livret A en 2018 et versé sur compte courant, n'ont pas pu être restitués en 2019.
  - o **parts sociales** prises au Crédit Agricole : 153€
- **Charges exceptionnelles :**
  - o **dons :** 200€ à la fondation du patrimoine pour la restauration du pont du Fau.
- **Ventes de produits**
  - o **produits fabriqués et surplus denrées périssables :** la vente des caillettes et du pain, ainsi que des denrées périssables, atténue le déficit de la ronde des fours en étant légèrement supérieure à celle de l'année précédente.
  - o **produits annexes :** correspond aux consignes des éco cup. La gestion des écocups pose question sur les petites manifestations (ex : rando des farasses : 11 écocups manquant) sans la consigne les gobelets ne reviennent pas ... Le problème sera vu en CA.
- **Subventions :**
  - o des communes : 725€ (pas de subvention de St Genest-Lachamp mais prêt de la salle des fêtes pour la nuit des étoiles)
  - o CAPCA et CD07 : 1090€
  - o Nouvelle subvention de la communauté des communes du Val'Eyrieux : 100€
  - o Sponsors : 788€
- **Produits de gestion :**
  - o adhésions : 60 adhérents payants = 905€ et 1 membre d'honneur (Laurent Chabal)
  - o inscriptions aux différentes manifestations : en baisse
    - Ronde des fours (moins de 200 participants /600 prévus): 1302€
    - Trail : 2713,5€
  - o Randos thématiques en hausse (Farasses) : 884€

- **Budget 2020 : équilibré à 13 000€**

Le budget 2020 a été bâti à partir du budget 2019, corrigé des dépenses exceptionnelles et avec des recettes prudentes.

- **Produits de gestion**
  - o inscriptions aux différentes manifestations :
    - Ronde des fours / 430 participants : 3000€
    - Trail : 3000€
    - Randos thématiques : 500€

## Projets 2020

- **Ronde des fours du vendredi 8 mai**
  - o reprise du tracé 2015
  - o 15 km, dénivelé positif de 500m
  - o par le Haut Vernet, la Besse, la Grangette, Le Don, Haute Vialle, Chalan, Le Besset, Fougeyres, Fougeyrolles, La grisole, Rioufol

- fours : au village (Chabal), au Don (Norbert Delhomme : propriétaire ok), et au Besset (Mr et MmeBoissy : propriétaire ok)

- **Trail des châtaigniers du lundi 13 avril (lundi de Pâques)**

- communication :
  - flyer /carte postale édité à 4000 exemplaires et en cours de distribution sur les courses, aux sponsors ...
  - affiches : 2 maquettes présentées. Choix majoritaire du CA pour l'une d'elle (9 pour, 1 abstention, 1 contre)
  - page facebook mise en place et animée par AliPat
- inscriptions :
  - augmentation des tarifs décidé en 2019 pour se rapprocher de la moyenne pratiquée (1€/1km)
  - repas inclus dans l'inscription pour les coureurs ; confié en partie à un prestataire
  - site internet : inscriptions en ligne ouvertes depuis le 06 janvier et déjà des inscrits ; la plupart des inscriptions se fait dans les derniers 15 jours.
- nettoyages prévus : le 27 février à St Christol et le 5 mars à St Barthélémy
- exposition Biotrésors des Monts d'Ardèche :
  - le parc naturel régional des Monts d'Ardèche met à disposition une exposition de 7 panneaux sur la biodiversité faune et flore.
  - Demander des grilles d'expo à la commune de St Christol

- **Création et installation de panneaux d'information :**

- un panneau Légré mis sur la place, à côté du départ des boucles, pour les informations régulières de l'association
- des panneaux explicatifs sur le patrimoine, sur site : rocher de St Jean, moulin de Chamanche et des Ribes, élaborés avec des personnes ressources

- **Trail permanent**

Dossier non détaillé en CA ; sera présenté à l'AG.

## **Complément au CA**

- Un siège est potentiellement vacant au CA (Article 9 des statuts : le CA est composé de 6 à 12 membres) ; aucune candidature n'a été reçue par courrier ou oralement.
- L'appel à candidatures sera renouvelé lors de l'AG.
- Secrétariat : Thérèse redit que, compte tenu de ses problèmes de santé récurrents, elle n'assume pas bien ses tâches et laisserait volontiers sa place à quelqu'un. Toutefois, s'il n'y a pas de candidature, et par défaut, elle continuera ...

## Questions diverses

- prévoir dans un prochain CA le bilan :
  - o des Farasses : quid des marcheurs qui ne veulent pas de farasses, de la gestion des écocup, et de la tarification de la rando qui doit rester accessible à tous
  - o de la nuit des étoiles :
  
- approvisionner les fours en genêts secs :
  - o Paul Noël en a repéré, déjà coupés, sur la piste des chasseurs
  - o Thérèse a aussi en stocks de vieux genêts secs
  
- élections municipales des 15 et 22 mars prochains.
  - o AliPat informe le CA de sa candidature sur une liste
  - o en cas de vacance d'un ou plusieurs postes au CA, les statuts prévoient que le CA peut désigner parmi les membres de l'association, un ou plusieurs membres pour siéger provisoirement jusqu'à la prochaine AG qui procèdera à l'élection aux postes vacants.
  - o le CA peut aussi décider de convoquer une assemblée générale extraordinaire

**Séance levée à 15h30**